

Enseignement supérieur et recherche

DCG et DSCG

Calendrier des inscriptions et des épreuves – session 2019 : modification

NOR : ESRS1800237A

arrêté du 23-10-2018

MESRI - DGESIP A1-3

Vu décret n° 2012-432 du 30-3-2012, notamment articles 45 à 62 ; arrêté du 13-9-2018

Article 1 — À l'article 10 de l'arrêté du 13 septembre 2018 susvisé, dans le tableau fixant les dates et horaires des épreuves du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG), les lignes correspondant à l'UE 14 et à l'UE 13 sont remplacées par les dispositions suivantes :

UE 14	Épreuve facultative de langue vivante étrangère (allemand, espagnol, italien)	Lundi 3 juin 2019	De 9 h à 12 h
UE 13	Relations professionnelles (épreuve de soutenance d'un rapport de stage)	À partir du mardi 4 juin 2019	1 heure maximum

Article 2 — Les recteurs d'académie et le directeur du Service interacadémique des examens et concours sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Fait le 23 octobre 2018

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et par délégation,
Pour la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
La cheffe de service de la stratégie des formations et de la vie étudiante,
Rachel-Marie Pradeilles-Duval